

1 chef de section exploitation voirie

Référence : 3134-26-0901/SR du 12 juin 2026



Employeur : Mairie de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : ingénieur 2^{ème} grade/
environnement ou équipement

Direction : de l'espace public

Service : exploitation de l'espace public

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre :**

- environnement : au moins égale à 10 ans

- équipement : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : annexe ferry

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 12 juin 2026

Date limite de candidature : Vendredi 3 juillet 2026

Poste à pourvoir : susceptible d'être vacant

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 500 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 86 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Sous l'autorité du secrétaire général adjoint en charge du pôle aménagement, la direction de l'espace public regroupe les métiers en relation avec la création et la gestion des espaces publics (hors construction), et comprend 4 services. Parmi eux, le service exploitation de l'espace public, en charge de l'ensemble des missions liées à l'exploitation du domaine public routier, est composé de quatre sections « exploitation voirie », « gestion voirie et déplacements », « nettoyage de l'espace public » et « première intervention ».

La Section Exploitation Voirie (SEV) assure l'exploitation et l'entretien des infrastructures routières (chaussées, trottoirs, etc.), le suivi de travaux et l'exploitation dans les domaines de l'éclairage public, des feux de signalisation, de la signalisation routière, de la signalétique. En outre, le service a la responsabilité de la coordination des interventions sur le domaine public.

Missions :

Sous l'autorité du chef de service, le chef de section coordonne les activités administratives, comptables et techniques de la section, dans le respect des objectifs et des budgets votés par l'exécutif.

Activités principales :

Pour ce faire, il sera notamment tenu de :

- Animer et piloter une équipe, évaluer et contrôler les tâches des agents ;
- Elaborer, suivre et contrôler des budgets d'investissement et de fonctionnement ;
- Élaborer, attribuer et mettre en œuvre les différents marchés publics (chaussées, maçonnerie, signalisation, éclairage public, feux, fournitures diverses, mobilier urbain, etc.) liés aux activités de la section ;
- Mettre en œuvre des procédures et outils de programmation pour la gestion et l'entretien des infrastructures et du domaine public (chaussées, éclairage public, signalisation, etc.) ;
- Assurer la coordination des interventions réalisées par les tiers et les autres services de la ville de Nouméa sur le domaine public ;
- Assurer, coordonner et contrôler les activités liées aux missions de proximité confiées à la subdivision, notamment les réponses aux courriers des administrés, le traitement des demandes de travaux provenant du service « allo mairie » ;
- Garantir le respect des normes et obligations qui s'imposent aux activités et prévenir tous risques pour la collectivité et ses agents ;

- Assurer la communication et les échanges internes pour favoriser la transversalité et le partage par tous dans un sens commun, garantir la cohérence globale des dossiers, en lien avec les autres services de la ville ;
- Mettre en place et suivre les tableaux de bord et indicateurs de performance, afin d'évaluer les projets et plans d'action, proposer les axes d'amélioration qui sont nécessaires, s'assurer de leur mise en œuvre et du reporting ;
- Organiser et assurer une veille juridique, économique et technique sur les domaines de compétence de la section, analyser les retours d'expériences et capitaliser sur les bonnes pratiques ;
- Établir, développer et maintenir les relations externes avec les administrations, établissements intercommunaux, syndicats, population, etc. ;
- Gérer les crises liées à des risques naturels (inondation, Cyclones, pollution, etc.) ou technologiques.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Horaires réguliers, astreintes éventuelles

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 7 (BAC+5) dans le domaine environnement ou équipement ;
- Une expertise des stratégies et techniques en voirie, marchés publics, éclairage public, signalisation routière et signalétique est nécessaire ;
- Être apte à élaborer et piloter un projet, et maîtriser le reporting à la hiérarchie ;
- Une expérience significative dans l'encadrement et l'animation d'équipe est requise ;
- Ce poste exige une maîtrise des règles administratives et des pratiques budgétaires et comptables d'une collectivité ;
- La maîtrise de l'outil informatique et la pratique des tableaux de bords sont requis pour ce poste ;
- Être titulaire du permis B ;
- Le poste nécessite une capacité à gérer les conflits et à rédiger des documents variés, incluant les réponses aux administrés ;
- Les qualités personnelles indispensables incluent la rigueur, le sens de l'organisation, l'esprit de synthèse, la disponibilité, la capacité d'innovation et d'excellentes qualités relationnelles.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Nils BOLLIET – Chef du service exploitation de l'espace public
Tél : 27 07 39 - mail : nils.bolliet@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- la fiche de renseignements dûment complétée à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#) ;
- la photocopie des diplômes ;

- pour les fonctionnaires, l'arrêté de dernière situation administrative ;
- les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence **si nécessaire** (liste des pièces à fournir dans le document "notice explicative" à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)) ;
- pour les fonctionnaires, la demande de changement de corps ou cadre d'emploi **si nécessaire** (demande à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au maire de la ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la ville de Nouméa par :

- Voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.